

## BTS Electrotechnique

Pour votre formation, le CFA Paris-Académie-Entreprises s'appuie sur :

- une unité de formation par l'apprentissage (UFA) intégrée au lycée Saint-Nicolas, pour les enseignements généraux et professionnels,
- un réseau d'entreprises pour l'acquisition des savoirs,
- un diplôme professionnel de niveau III qui se prépare en 2 ans.

### Contenu de la formation

#### Enseignement Général :

- Culture générale et expression
- Anglais (LV1)
- Physique appliquée
- Mathématiques

#### Enseignement Professionnel :

- Génie Electrique
- Projet technique industriel
- Essais de systèmes
- Conception et industrialisation
- Organisation de chantier

### L'UFA du Lycée Saint-Nicolas

Le lycée Saint-Nicolas est un établissement privé sous contrat avec l'Education Nationale.

Au cœur du 6<sup>ème</sup> arrondissement, il dispose d'un plateau technique de pointe et d'enseignants qui connaissent les exigences du marché du travail.

## Le BTS ELECTROTECHNIQUE c'est quoi ?

**Le candidat au BTS ELECTROTECHNIQUE maîtrise un ensemble de connaissances de nature technique, qui fonde sa compétence :**

- L'Electrotechnique regroupe l'ensemble des techniques permettant de produire, transporter, distribuer, convertir l'énergie électrique.

Le Technicien Supérieur en Electrotechnique intervient sur des systèmes pluri technologiques associant les courants forts (convertisseurs d'énergie et récepteurs) aux courants faibles des différents niveaux de commande.

Toutes les connaissances transversales acquises lors de la formation sont un atout majeur reconnu par l'ensemble des professionnels.

Cette polyvalence donne accès à des postes diversifiés dont le degré de responsabilité et d'initiative est lié à la taille de l'entreprise.

#### Aptitudes personnelles

Ouverture d'esprit, rigueur et méthode, persévérance, faculté d'anticipation, esprit d'équipe, capacité à travailler avec d'autres services de l'entreprise sont également des qualités indispensables pour remplir les missions qui lui sont confiées.

### Le partenariat avec les entreprises

CFA et entreprises travaillent ensemble pour former l'apprenti aux exigences du monde professionnel.

## Un statut de salarié

**Vous êtes salarié de l'entreprise dans laquelle vous effectuez votre formation.**

**Votre employeur s'engage à vous assurer une formation sur votre lieu de travail.**

Le CFA complète la formation reçue en entreprise et vous prépare à l'examen pour acquérir le diplôme correspondant à la formation prévue au contrat.

En contrepartie vous vous engagez à travailler pour votre employeur pendant la durée du contrat et à suivre les enseignements dispensés au C.F.A.

Dans l'entreprise, vous êtes encadré par un professionnel compétent :

**le maître d'apprentissage.**

Vous avez droit aux **congés payés** et vous bénéficiez de la législation du travail.

Rémunération minimale nette de l'apprenti, en % du SMIC*		
Age	1 <sup>ère</sup> Année	2 <sup>ème</sup> Année
16 – 17 ans	25%	37%
18 – 20 ans	41 %	49 %
21 ans et +	53 %	61 %

\* % du SMIC ou du salaire conventionnel s'il est supérieur

## Un C.F.A. innovant

- un C.F.A. créé conjointement par l'Académie de Paris et le milieu professionnel,
- un réseau de d'UFA intégrées dans les établissements de l'Académie de Paris,
- des enseignants de l'Education Nationale qui maîtrisent les exigences du diplôme,
- une charte qualité signée avec le Conseil Régional d'Ile-de-France,
- des modules de techniques de recherche d'entreprises.

## Un appui permanent à l'alternance

Le suivi et l'évaluation des compétences sont réalisés périodiquement et conjointement par les formateurs du CFA et les maîtres d'apprentissage à travers :

- des documents de liaison,
- un livret d'apprentissage,
- des visites en entreprise,
- des réunions de concertation.

## Comment s'inscrire

- **Formation ouverte** aux titulaires d'un BAC STI (Génie électrique ou mécanique) ou d'un BAC PRO Industriel présentant un projet professionnel construit.
- **Pré-admission sur dossier et entretien** avec les formateurs du CFA.
- Retrait des dossiers de candidatures à partir de février au CFA Paris Académie Entreprises, par le site Internet ou à l'UFA Saint-Nicolas (lors des portes ouvertes).



[www.cfa-pae.org](http://www.cfa-pae.org)

**CFA Paris-Académie-Entreprises**

**Adresse de correspondance :**

94, avenue Gambetta  
75984 PARIS cedex 20

**Bureaux :**

44-46, rue Alphonse Penaud  
75020 Paris Académie Entreprises

Tél. : 01 44 62 41 48

Fax : 01 44 62 41 49

E-mail : [ce.cfa@ac-paris.fr](mailto:ce.cfa@ac-paris.fr)



Avec le concours financier  
du Fonds Social Européen



**UFA du lycée SAINT-NICOLAS**

92, rue de Vaugirard  
75006 PARIS  
Tél : 0142228360

**BTS**

**ELECTROTECHNIQUE\***



\* Sous réserve de l'accord définitif de la Région Ile de France